



Avertissement



VIGNE

No 06 – 8 juin 2011

EN BREF :

- Degrés-jours et développement.
- Assauts de Dame Nature.
- Maladies observées et actions de prévention : anthracnose, blanc, mildiou et pourriture noire.
- Qu'est-ce qu'on observe?
- Insectes observés et interventions.
- Retour sur les nouvelles homologations.
- Références.

DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Moyenne des degrés-jours (°C) en base 6 accumulés depuis la pousse verte et stades phénologiques observés des vignes selon les régions

Région	Pour le suivi du blanc		Stade phénologique observé au champ
	Date approximative de la pousse verte (stade 6)	Moyenne des degrés-jours depuis la pousse verte	
Bas-Saint-Laurent	6 juin	14,63	6 à 7 (6 juin)
Capitale-Nationale	28 mai	58,98	6 à 9 (1 ^{er} juin)
Centre-du-Québec	17 mai	226,14	12 à 15 (6 juin)
Chaudière-Appalaches	27 mai	104,57	7 à 9 (7 juin)
Estrie	17 mai	218,31	15 à 17 (7 juin)
Lanaudière	1 ^{er} juin	26,48	7 à 12 (6 juin)
Laurentides	16 mai	220,29	12 à 17 (7 juin)
Montréal-Est	13 mai	268,16	15 à 17 (7 juin)
Montréal-Ouest	12 mai	274,89	15 à 17 (6 juin)
Outaouais	17 mai	229,97	-
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 juin	40,00	6 à 9 (3 juin)

Données provenant d'Agrométéo, une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC.



Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



6 : Pousse verte



7 : 1^{re} feuille déployée



9 : 2-3 feuilles déployées



12 : 4-5 feuilles déployées et inflorescence visible



15 : Allongement de l'inflorescence, boutons floraux pressés



17 : Boutons floraux séparés

ASSAULTS DE DAME NATURE

Au cours de la dernière semaine, plusieurs endroits ont été victimes des grands vents de Dame Nature. À certains endroits, les vents violents ont occasionné du dessèchement ainsi que quelques dommages sur les inflorescences et le feuillage. Comme la vigne est très végétative, aucune intervention n'est recommandée dans la majorité des endroits. Par contre, si vous trouvez que vos vignes ont vraiment la mine basse, une fertilisation foliaire devrait les ramener. Si vos plants de vigne subissent des assauts venteux année après année, il est peut-être temps de penser à la plantation d'un brise-vent. De l'aide financière est disponible à cet effet avec le programme Prime-Vert. Renseignez-vous auprès d'un conseiller du MAPAQ de votre région.

Malgré les prévisions annoncées, aucun gel n'a été enregistré au cours de la dernière semaine. Selon les endroits, les plus basses températures enregistrées vendredi dernier varient de 1 à 3 °C.

MALADIES OBSERVÉES ET ACTIONS DE PRÉVENTION

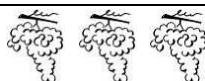
Anthracnose

Des taches continuent à apparaître sur les feuilles de différents cépages (Frontenac, Cliche, Marquette) et dans différentes régions (Montérégie, Outaouais, Centre-du-Québec, Estrie).

Pour plus d'information et certaines références, voyez l'avertissement [No 05](#) du 1^{er} juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05vig11.pdf>).

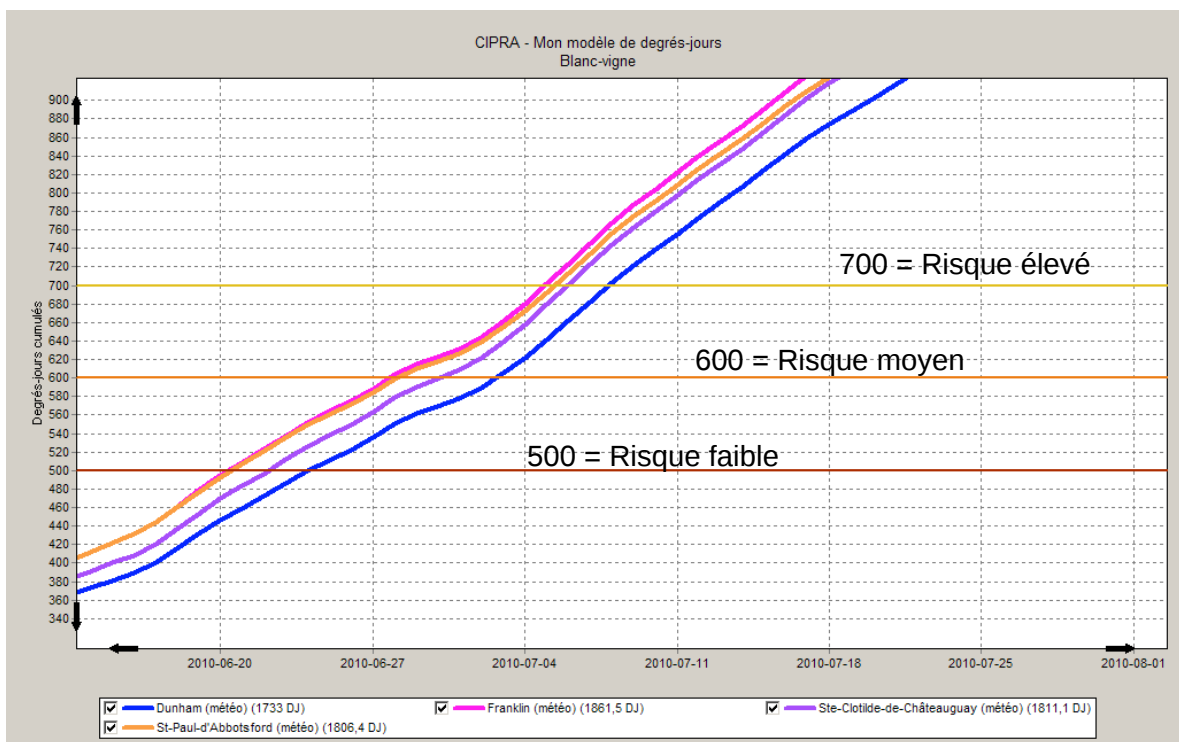
Blanc

Pas de nouvelle mention d'observation de blanc au cours de la dernière semaine. Par contre, la prévention est toujours de mise. Pour plus d'information, référez-vous à l'avertissement [No 05](#) du 1^{er} juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05vig11.pdf>).



Le cycle du blanc suit un modèle qui varie en fonction des degrés-jours en base 6 accumulés depuis le stade pousse verte (6). Ce modèle peut être utilisé afin de déterminer le meilleur moment pour débuter les traitements en fonction de la sensibilité des différents cépages à la maladie.

Exemple du modèle pour le blanc, saison 2010 créé par CIPRA, pour différentes régions ayant atteint le stade pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 4 mai 2010

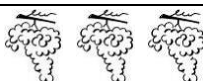


- Moins de 500 degrés-jours accumulés = risque faible : le dépistage est de mise. S'il y a apparition de taches blanches, les traitements fongiques débutent.
- 500 à 600 degrés-jours accumulés = risque moyen : la fréquence du dépistage est augmentée et les traitements sur cépages sensibles (Chancellor, Seyval, Vidal et les pinots, etc.) peuvent commencer.
- 600 à 700 degrés-jours accumulés = risque élevé : le seuil de tolérance est atteint, la fréquence de dépistage est encore augmentée et les traitements fongiques sur les cépages modérément sensibles (DeChaunac, Frontenac, Foch, St-Croix, etc.) peuvent débuter.

Pour plus d'information sur le cycle du blanc, consultez le document intitulé [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#).

Mildiou

La région des Laurentides s'ajoute à celle de la Montérégie pour les observations de mildiou. Des traitements protectants à base de captane (large spectre d'action, bonne rétention sur feuillage et peu agressif sur les auxiliaires) ou de folpète, deux matières actives homologuées contre ces maladies, devraient être très efficaces. Pour les gens en régie biologique 🐞, les traitements au cuivre sont homologués et auront un effet sur la maladie.



Attention! Les produits protectants sont habituellement délavés après 20 à 25 mm de pluie. De plus, lors de périodes de développement foliaire intense, les traitements sont à renouveler fréquemment afin de protéger les nouvelles feuilles et pousses.

Pour les gens qui souhaitent utiliser le RIDOMIL en protection contre le mildiou, la période d'application en préfloraison (boutons floraux séparés [stade 17]) approche de la fin dans les régions les plus chaudes. Le délai avant la récolte de ce produit est de 66 jours.

Afin de diminuer les risques de résistance au mildiou, utilisez de préférence les fongicides curatifs (PRESIDIO, PRISTINE, REVUS, RIDOMIL et SOVRAN) dans la bonne fenêtre d'application et en dernier recours, si possible.

Pourriture noire

Les premières observations ont été faites au cours de la dernière semaine en Montérégie. Si vous devez traiter (cépages sensibles, antécédents, etc.), faites-le seulement si les conditions annoncées sont propices au développement de la maladie (températures entre 9 et 32 °C avec un optimal à 27 °C et une période d'au moins 6 heures pendant laquelle le feuillage demeure mouillé). Plus il fait chaud, plus les risques de développement de la maladie sont importants.

Les feuilles sont sensibles à la maladie lorsqu'elles sont en croissance (du stade pointe verte [stade 5] jusqu'à la véraison [stade 35]) et les baies deviennent graduellement résistantes de 3 à 5 semaines après la floraison (fermeture de la grappe [stade 33]).

Les mesures préventives suivantes peuvent être appliquées : enlever les parties atteintes de la vigne (vrilles, sarments, feuilles) et incorporer au sol les baies momifiées tombées.

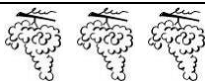
Les traitements protectants à base de captane (large spectre d'action, bonne rétention sur feuillage et peu agressif sur les auxiliaires) ou de folpète, deux matières actives homologuées contre plusieurs maladies, devraient être efficaces. Pour les gens en régie biologique 🐞, les traitements au cuivre sont homologués et auront un effet sur cette maladie.

Attention! Les produits protectants sont habituellement délavés après 20 à 25 mm de pluie. De plus, lors de période de développement foliaire intense, les traitements sont à renouveler fréquemment afin de protéger les nouvelles feuilles et pousses.

Afin de diminuer les risques de résistance à la pourriture noire, utilisez de préférence les fongicides curatifs (FLINT, NOVA, PRISTINE, RIDOMIL et SOVRAN) dans la bonne fenêtre d'application et en dernier recours, si possible.

QU'EST-CE QU'ON OBSERVE?

Pour savoir quoi observer et dépister à ce moment-ci, consultez l'avertissement [No 03](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03vig11.pdf) du 18 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03vig11.pdf>).



INSECTES OBSERVÉS ET INTERVENTIONS

Aucun nouvel insecte n'a été mentionné par les conseillers sur le terrain au cours de la dernière semaine. Les nouvelles plantations sont en cours; à ces endroits, surveillez bien la présence d'altises qui pourraient grandement défolier les vignes et causer des problèmes d'aoûtement. Référez-vous à l'avertissement No 05 du 1^{er} juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05vig11.pdf>) pour plus d'information et, pour les produits homologués, consultez le Guide de protection de la vigne 2011 (http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/Protect_vigne_11_web.pdf).

NOUVELLES HOMOLOGATIONS

Pour un aperçu rapide des nouvelles homologations et des changements aux étiquettes des pesticides utilisés en viticulture, consultez le bulletin d'information No 02 du 25 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02vig11.pdf>).

DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec.](#)
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne.](#)
- [SAGE pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information « [Spécial phytoprotection bio](#) » du 14 mai 2010.
- VIGNE, Guide de protection 2011 : http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/Protect_vigne_11_web.pdf.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
109, rue Saint-Charles, bureau 1.01B, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2C2
Téléphone : 450 347-8341, poste 225 – Télécopieur : 450 347-7296
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 06 – vigne – 8 juin 2011

